

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE BROMMAT - DÉLIBÉRATION N° 2026-004

**Nombre de
conseillers**

En exercice : 13

Présents : 10

Votants : 12

Absents : 3

Date de convocation

09/02/2026

Objet :

RENOUVELLEMENT
ET EXTENSION DE
L'EXPLOITATION DE
LA CARRIERE DE
CALCAIRE SITUEE
SUR LA COMMUNE
DE TAUSSAC

L'an deux mille vingt-six et le lundi 16 février à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de BROMMAT s'est réuni au lieu de ses séances sous la présidence de Monsieur Didier CAYLA, Maire.

Présents : BOUNIOL François, COUDOUEL Pierre, DELPIROU Hervé, DUVAL NOLOGUES Christiane, PRUNET Lucie, RAOUL Florence, SALIS Laurence, SOULENQ Joseph, VEYRES Nadine.

Absents : ALBOUY Florent, BONNET Jérôme qui avait donné procuration à DELPIROU Hervé, DESBLATS Nicole qui avait donné procuration à SALIS Laurence.

Lucie PRUNET est élue secrétaire de séance.

**Objet : RENOUVELLEMENT ET EXTENSION DE L'EXPLOITATION DE LA
CARRIERE DE CALCAIRE SITUEE SUR LA COMMUNE DE TAUSSAC.**

Monsieur le Maire explique que suite à la demande de la Coopérative Agricole Départementale d'Amendements Calcaires (CADAC) concernant le renouvellement et l'extension de l'autorisation d'exploiter une carrière à ciel ouvert située au lieu-dit « Les Crozes » à Taussac, une consultation publique est organisée du lundi 9 février au lundi 11 mai 2026.

L'article 5 de l'arrêté portant ouverture d'une consultation publique préalable à la demande d'autorisation environnementale précise que le Conseil Municipal de Brommat est invité à donner son avis.

Où l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal émet un avis favorable.

Fait et délibéré
Les jour, mois et an susdits

Le Maire,
Didier CAYLA

